

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

<b>Cadre réservé à l'autorité environnementale</b>		
Date de réception : <b>27/07/2020</b>	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : <b>F09420P069</b>

**1. Intitulé du projet**

Réalisation de travaux d'aménagement pour la relocalisation en retrait du littoral d'une aire de stationnement et pour la restauration et la protection de l'espace littoral sur le site de MUCCHIATANA.

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire du Littoral

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Agnès VINCE, Directrice du Conservatoire du littoral

RCS / SIRET

1	8	0	0	0	5	0	1	9	0	0	0	4	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Établissement Public de l'Etat (7389)

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
14.	Aire de stationnement ni cimentée ni bitumée afin de résorber un stationnement irrégulier
41 <sup>a</sup>	Aire de stationnement ouverte au public : 148 places au total dont 41 en création

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet porte sur la cicatrization d'un stationnement irrégulier sur le DPM (secteur 4) et l'aménagement sur 2000m<sup>2</sup> d'un stationnement en tuf saisonnier, d'environ 41 places, à environ 500m en arrière de la plage de Cap sud, sur le site de Mucchiatana (secteur 1). Ce stationnement viendra en amont du stationnement actuel sur les terrains du Conservatoire et ne sera accessible qu'en période saisonnière. Le stationnement irrégulier sera cicatrisé et reconverti en espace dunaire avec mise en protection par des ganivelles. De plus, un réaménagement global de la zone sera réalisé avec les travaux suivants (secteur 1, 2, 3 et 4): des démolitions (purge d'asphalte, d'éléments bois / métal / béton ou de petites maçonneries, dépose de clôtures existantes), un travail du sol (décompactage, terrassement, nivellement, rechargement en matériaux de surface), la canalisation des visiteurs par la pose de clôtures et ganivelles, de barrières anti-véhicule et anti camping-car, la protection du cordon dunaire par la pose de pieux en fonte pour le blocage de l'accès des véhicules à la plage et la création de casier en ganivelles, un travail sur la végétation en place : abattage d'eucalyptus, élagage, plantation d'espèces locales.

## 4.2 Objectifs du projet

Le site de Mucchiatana d'environ 60ha sur la commune de Venzolasca, propriété du Conservatoire du littoral, fait partie du site natura 2000 "Mucchiatana-Tanghiccìa-Embouchure du Golo" et abrite un boisement de genévriers à gros fruits, unique en Corse par sa surface et sa densité, et une population de Tortue d'Hermann. Le secteur fait partie aussi du site pilote Adapto (programme LIFE) au travers duquel le Conservatoire du littoral a l'ambition de promouvoir une gestion raisonnée et globale de l'espace littoral et mettre en oeuvre une démarche expérimentale de gestion souple du trait de côte. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'aménagement qui sera réalisé sur le site de Mucchiatana.

Ce site est très fréquenté toute l'année. Il a souffert par le passé d'une circulation anarchique et non respectueuse du milieu naturel, résorbée par les premiers aménagements dans les années 80 du Conservatoire. Aujourd'hui, au débouché de la RD 37, les véhicules accèdent directement sur la plage et y stationnent sur le DPM. Des activités sont présentes (cale de mise à l'eau, paillote) et la plage est soumise à une forte érosion. L'aménagement consiste donc à (i) accueillir le public tout en assurant la protection de l'espace naturel ; (ii) organiser et optimiser les aires de stationnement ; (iii) protéger et reformer un cordon dunaire sur le DPM aujourd'hui occupé par un stationnement sauvage ; (iiii) bloquer l'accès des véhicules motorisés à la plage et dans les espaces naturels protégés d'arrière plage et enfin (iiii) encadrer et organiser spatialement les activités de loisir (restaurant de plage, mise à l'eau, camps de vacance).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Secteur 1 : Création d'une poche de stationnement saisonnier (41 places sur un sol de type prairie) dans un espace de maquis bas et de peuplement de mimosas (espèce exotique envahissante) par un girobroyage et un travail léger du sol ; pose de clôtures et dispositif anti camping-car.

Secteur 2 : Refonte du grand stationnement existant, abattage d'une moitié environ des eucalyptus, nivellement du sol et léger fossés de drainage, création d'enclos végétalisés (décompactage du sol et pose de ganivelles), réorganisation et optimisation du stationnement existant (107 places).

Secteur 3 : Canalisation des flux piéton d'accès à la plage par la pose de ganivelles le long des sentiers, pose d'une ligne de pieux en fonte sur la plage.

Secteur 4 : Démolition du parking existant et purge totale des matériaux (asphalte, béton, maçonnerie, clôtures, déchets divers). Pose d'une clôture en limite du DPM, recul de l'emplacement du restaurant de plage (soumis à AOT), délimitation spatiale pour l'usage de la mise à l'eau (stationnement spécial remorque de 4 places + zone de retournement). Pose de ganivelles en casier (enclos carrés) pour la protection et la reformation du cordon dunaire.

Secteur 5 : Déplacement du stationnement existant (10 places) en recul dans une zone de maquis bas. Pose de clôture et de ganivelles pour canaliser les flux piétons d'accès à la plage. Installation de 2 barrières et d'une ligne de pieux en fonte pour empêcher l'accès des véhicules à la plage et à l'espace naturel.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation.

Une fois les travaux réalisés, le Conservatoire du Littoral et son gestionnaire (la Collectivité de Corse, Direction des milieux naturels) procéderont à la gestion courante et à l'entretien du site (aires de stationnement, sentiers)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les travaux concernant les stationnements sont soumis aux procédures suivantes:

- Permis d'Aménager
- Notice d'Incidence Natura 2000

Néanmoins, le projet est présenté en entier afin de bien comprendre les enjeux. En effet, seul le secteur 1 présente une création de stationnement, le reste n'est qu'un réaménagement de l'existant afin de mieux protéger la zone.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Secteur 1 : Stationnement saisonnier à créer - 2 000 m <sup>2</sup>	mètre carré
Secteur 2 : Grand stationnement des eucalyptus à réorganiser - 4 000 m <sup>2</sup>	mètre carré
Secteur 3 : Accès à la plage, ganivelles - 675 ml	mètre linéaire
Secteur 4 : Cordon dunaire	
- Zone carrossable/ Restaurant / Mise à l'eau - 1 000 m <sup>2</sup>	mètre carré
- Ganivelles + clôture - 1 235 ml	mètre linéaire
Secteur 5 : Zone sud, petit stationnement - 350 m <sup>2</sup>	mètre carré

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Site de Mucchlatana Commune de Venzolasca  Parcelles: B322,B323 et B327.	Long. 9 ° 53' 03" 98 Lat. 42 ° 51' 38" 67  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ : Long. 9 ° 53' 23" 35 Lat. 42 ° 51' 39" 15 Point d'arrivée : Long. 9 ° 53' 25" 71 Lat. 42 ° 51' 57" 89 Communes traversées : Venzolasca

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 940004080 (Type I) JUNIPERAIE LITTORALE DE VENZOLASCA
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Venzolasca
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 - Directive Habitat FR9400572 - MUCCHIATANA
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Très faible impact sur la flore et les habitats communs du secteur d'aménagement du stationnement: cistales, eucalyptus et maquis bas. Les arbres et les grands arbustes seront conservés. Des précautions seront prises en phase travaux concernant la tortue d'Hermann (travaux pendant hibernation, recherche visuelle sur le secteur1)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au secteur 2 (grand stationnement des eucalyptus) on note la présence de l'espèce protégée <i>Saccharum ravennae</i> (canne de Ravenne), répertoriée comme espèce importante de la flore du site Natura 2000. Les travaux prévoient leur protection dans un enclos de ganivelle.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Secteur 1 : Stationnement saisonnier - 2 000 m2 Sur une zone de maquis bas et un peuplement de mimosas (espèces exotiques envahissantes) à la place du stationnement irrégulier sur le DPM qui sera cicatrisé.</p> <p>Secteur 5 : Zone sud, petit stationnement - 350 m2 Sur une zone de maquis bas à la place du stationnement proche du rivage qui sera cicatrisé et reconverti en pelouse naturelle.</p>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration du paysage du secteur de Mucchiatana, au débouché de la route par l'intégration du stationnement en arrière du littoral, cicatrisation et renaturation de l'ancien stationnement avec création du cordon dunaire et de l'espace littoral sur le DPM. Gestion des accès piétons.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les deux zones de stationnement créées seront installées spécifiquement sur les espaces ne comportant aucune des espèces végétales répertoriées au titre du classement Natura 2000 et ZNIEFF, le traitement du sol des stationnements ne comportera aucun apport d'éléments de type béton ou asphalte et aura pour but de favoriser la reconquête d'une végétation herbacée (fauchée une fois par an par les gestionnaires du site). De plus le stationnement du secteur 1 sera un stationnement saisonnier. Il sera fermé le reste de l'année et son entretien permettra d'avoir une pelouse naturelle, sans perturbation.

Les zones comportant les espèces (faune / flore) répertoriées au titre du classement Natura 2000 et ZNIEFF seront systématiquement mise en défend, pour les protéger de l'accès de véhicules motorisés, et le cas échéant de piétons.

Complément d'information dans l'évaluation d'incidences Natura 2000 en annexe 7.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux de ce projet sont des travaux légers et compatibles avec la réglementation en espace naturel protégé. L'aire de stationnement saisonnière non bitumée à créer sera en arrière du littoral et du stationnement des eucalyptus. Il complètera ce dernier. Elle ne sera donc pas impactante dans le paysage. Aucun élément de faune ou de flore remarquable n'est présent sur la faible superficie du projet. La cicatrization et la reconversion en espace dunaire de l'aire de stationnement sur le DPM sera une plus-value paysagère et écologique pour le site. Le réaménagement global de cet espace, des accès piétons à la plage, du stationnement permettra une protection accrue du site.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 et ses annexes.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à BASTIA

le, 22 juillet 2020

Signature *[Signature]*  
La déléguée adjointe  
Bénédicte BENOIT-SISCO

